



Loyers gratuit contre travaux

Par **dinosaure**, le **09/10/2010 à 13:18**

Bonjour, je suis locataire d'un fond de commerce avec un appartement au dessus du commerce qui lui n'est pas compris dans le bail commercial. En accord avec le propriétaire, je vais effectuer des travaux dans cet appartement contre des loyers gratuits. Ma question est si c'est légal.

Par **aliren27**, le **09/10/2010 à 15:12**

Bonjour, oui, c'est légal mais il faut le faire marquer sur le bail (exemple peinture et papier peint à refaire) contre xx euros de loyer gratuit. En cas de problème vous êtes couvert. Cordialement

Par **dinosaure**, le **09/10/2010 à 15:49**

merci pour votre réponse, mais j'aimerais votre avis pour un gros problème avec ma propriétaire. J'ai acheté un fond de commerce avec un bail commercial en octobre 2005, (les dates sont importantes) avec un loyer de 472 euros, j'ai revendu en novembre 2006. Dans l'acte de vente, il est noté que je serais garant solidaire des loyers impayés. Ayant des problèmes financiers avec mon nouvel acheteur (il devait me payer à crédit) en janvier 2007 j'ai téléphoné à la propriétaire pour l'informer de mes déboires avec lui, et je lui ai demandé, s'il payait ses loyers en temps et en heure, elle me répondit qu'elle n'avait pas de problème avec lui. Un an et demi plus tard, elle m'annonce que son locataire a mis la clé sous la porte en emportant le matériel ainsi que la licence (c'était un bar) et qu'il n'a jamais payé de loyers, elle me réclame

donc 20 mois de loy s en retard.rnla premiere question que je lui est pos  a  te pourquoi a t-elle attendu si longtemps pour reclamer ses loyers,elle me r pondi qu'elle avait fait un accord avec lui pour des travaux sur l'appartement du dessus en contre partis de loyer gratuit,mais il lui a fallut un et demi pour s'apercevoir qu'il n'avait rien fait du tout.incroyable mais vrai,j'ai vraiment l'impression qu'elle me prend pour un c...,que faire.